

MACRON, Président de tous les français des plus riches !

Nous venons de connaître une augmentation de la retraite de base de 0,8 %, la première depuis 2013 (oublions l'humiliant 0,1 % de 2015) sachant que les complémentaires sont bloquées depuis 2013 suite à un accord signé par la CFDT, FO et CFTC. Mais, en contrepartie du « cadeau » :

- **Augmentation de 25 % de la CSG,**
- **Augmentation du carburant ,**
- **Augmentation de l'électricité et du gaz,**
- **Augmentation des polices d'assurance,**
- **Augmentation des cotisations des complémentaires santé,**
- **Augmentation du prix du timbre,**
- **Augmentation du contrôle technique des voitures,**
- **Augmentation des péages autoroutiers,**
- **Augmentation du tabac,**
- **Augmentation des consultations médicales,**
- **Augmentation du forfait hospitalier...**

couper dans les aides et subventions qui vont principalement aux plus en difficulté.

Le gouvernement stigmatise les retraités, qui seraient tous des nantis, et veut faire croire que l'augmentation de la CSG va être compensée, pour les actifs, par une baisse de cotisations sociales, remplacées par la CSG des retraités. Le pouvoir d'achat des actifs, selon l'argument gouvernemental et médiatique, serait donc payé par les retraités ! Il y a là une double arnaque : on fait croire que le pouvoir d'achat des actifs va augmenter, ce qui est faux, et surtout, on supprime une partie des cotisations salariales, qui font pourtant partie du salaire socialisé. C'est une nouvelle étape vers le démantèlement, bien programmé, de la Sécurité sociale et de tout notre modèle social.



Journal des Pauvres

Circulaire UFROS

N° 1

11 janvier 2018

Le 0,8 % d'augmentation de la retraite de base ne compensera absolument pas toutes ces augmentations. Le pouvoir d'achat des retraités, déjà malmené depuis des années, va encore subir une baisse. Qu'on ne nous dise pas que la suppression de la taxe d'habitation va bien nous aider. D'une part, cette suppression ne touchera pas tous les retraités (les non-imposables ne la paient déjà pas), d'autre part, elle va générer de graves problèmes dans les communes, contraintes de

S'ajoutent à ce démantèlement toutes les exonérations de cotisations patronales et le projet d'en ajouter encore montre clairement la volonté du gouvernement.

Depuis plusieurs mois, et après les actions de l'automne à l'initiative des 9 organisations syndicales et associatives de retraités, la carte de vœux à l'attention de Macron s'inscrit dans la continuité de celles-ci contre l'accélération de ces mauvais coup qui frappent et vont frapper les retraités.

C'est pourquoi, il est impératif d'accélérer la campagne de signatures et de faire remonter les résultats dans le USR, sans omettre d'informer l'UFROS du nombre de signatures obtenues, avec la perspective d'initiatives lors de la remise des cartes pétition vers les Préfectures et l'engagement d'un temps fort national courant mars 2018.

Union Fédérale des Retraités
 des Organismes Sociaux CGT

263, rue de Paris Case 536

93515 Montreuil Cedex – Tél : 01 48 18 83 73

**Les cartes pétitions sont toujours disponibles.
Rapprochez-vous de vos syndicats ou de vos sections syndicales et des USR !**



Monsieur le Président Macron,

*Je n'accepte ni mépris, ni compassion,
Je ne suis ni « rien », ni « fainéant »,
J'aide mes enfants et petits enfants,
Dans le bénévolat, je donne mon temps.
De ma CSG, je refuse l'augmentation,
Je veux la revalorisation de ma pension,
Le juste retour de ma vie de cotisations.
J'ai acquis le droit de vivre dignement,
La France en a les moyens, largement.
Mes salutations respectueuses*



Janvier/Février 2018 : C'est la période des AG de syndicats et sections syndicales.

Pensez à faire remonter vos comptes rendus et photos à l'UFROS.

C'est le moment de remettre le FNI 2018 et de solder les FI et cotisations 2017 !

L'objectif 2 000 est TOUT proche et reste de pleine actualité pour se donner les forces nécessaires pour de nouveaux succès revendicatifs !

Nous avons déjà reçu quelques dates :	1 ^{er} février	Ufros 06	13 février	URSSAF IDF	
	6 février	CPAM Lille Douai	14 février	CNAV	
22 janvier	Ufros 86	6 février	CAF du Nord	19 février	CPAM St Nazaire
24 janvier	Retraités CAF 75	6 février	Ufros 34		
25 janvier	Ufros 69	7 février	CRAMIF		

**EHPAD
en grève le 30 janvier 2018**

Les EHPAD manquent de moyens, les conditions de travail se dégradent gravement, ce qui impacte une dégradation des conditions de vie des résidents . C'est pourquoi les 9 organisations syndicales et associatives ont décidé de soutenir les personnels en grève le 30 janvier 2018 (voir communiqué ci-joint).

Je donne de l'avenir à ma retraite,

C'est pourquoi je me syndique à l'UFROS CGT

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal: Ville : Ancienne branche professionnelle :

Tél ou portable : Mail :

A retourner à l'UFROS 263 rue de Paris – case 536 - 93515 Montreuil cedex

Tél. 01 48 18 83 73 Fax. 01 48 59 24 75 - E-Mail : ufros@orgasociaux.cgt.fr



Communiqué

Les retraités soutiennent les personnels des EHPAD en grève !

Nous, retraités, sommes inquiets et scandalisés par la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Alors que les dotations de fonctionnement sont en baisse, la suppression des emplois aidés va encore réduire les effectifs et augmenter les difficultés des agents en place et le stress des personnes âgées résidentes : moins de temps pour les repas, moins de temps pour la toilette, moins d'animations, etc.

Alors que la loi mettant en place le « *plan de solidarité grand âge* » promettait un ratio de 1 agent par résident, la moyenne est de 0,6 pour 1, voire 0,3 dans certains cas.

Alors que tout le monde, y compris à travers la « *mission-flash* » de M^{me} IBORRA pour l'Assemblée Nationale reconnaît les besoins criants du secteur des EHPAD, le gouvernement met en place la « *convergence des tarifs dépendance et soins* », ce qui signifie en clair déshabiller Pierre pour habiller Paul, prendre un peu aux établissements soi-disant bien dotés pour donner peu aux établissements en déshérence. Et rien sur la nécessité d'avoir plus d'EHPAD publics !

NON à la réforme tarifaire !

Ce sont nos anciens qui sont ainsi maltraités !

Les personnels ne sont en aucun cas responsables !

Et alors que les équipements collectifs (écoles, collèges, lycées, terrains de sport, ...) sont à la charge de la collectivité, pourquoi en matière d'hébergement, les personnes âgées doivent-elles supporter les coûts, y compris ceux de l'amortissement des prêts consentis aux gestionnaires ?

Nous ne pouvons pas admettre que dans un pays qui se prétend la 5e puissance mondiale, on consacre moins de 5 euros au repas d'une personne âgée !

Nous ne pouvons pas admettre que nos anciens ne puissent avoir une douche chaque jour et des repas à heure régulière ! Qu'on donne aux EHPAD les moyens de fonctionner !

Devant cette indignité, les personnels des EHPAD, à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés et d'une association de directeurs, appellent à la grève :

Le 30 janvier 2018

Les 9 organisations nationales de retraités soussignées soutiennent le mouvement des salariés des EHPAD, appellent les pouvoirs publics à les rencontrer et participeront aux rassemblements et manifestations organisés au cours de cette journée.

Paris, le 21 décembre 2017

François Thiéry-Cherrier (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31, rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Jacques Sanchez (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)